

Quelle identité pour les enfants bretonnants ? Ou l'exemple d'une erreur au niveau théorique et d'un échec au niveau de la pratique

Josette GUÉGUEN
Université de Bretagne Occidentale (France)

Résumé

Au cours de mon intervention, je prendrai l'exemple des écoles Diwan en langue bretonne dans lesquelles j'ai eu l'opportunité d'observer le comportement d'enfants à qui l'institution demande, aussitôt les grilles de l'école franchies, de parler exclusivement en breton alors que leur langue de socialisation est le français.

L'enfant n'apprend pas le breton pour communiquer avec les locuteurs qui pourraient être, par exemple, ses grands-parents ou ses voisins. Il n'apprend pas la langue pour avoir accès à une littérature enfantine en breton, puisque celle-ci est quasiment inexistante et de plus se développe sans le souci de qualité que l'on pourrait en attendre, ni pour avoir accès à une culture bretonne bien spécifique.

Pour conclure, je suggérerai des alternatives linguistiques et épistémologiques à cette situation.

Resumo

Que identidade para as crianças *bretonnants*? Ou o exemplo de um erro a nível teórico e um malogro a nível prático

Ao longo da minha intervenção, tomarei o exemplo das escolas Diwan em língua bretã, nas quais tive a oportunidade de observar o comportamento de crianças a quem a instituição pede, transpostas as grades da escola, para falar exclusivamente em bretão, quando a sua língua materna é o francês.

A criança não aprende o bretão por comunicar com interlocutores que poderiam ser, por exemplo, os seus avós ou os seus vizinhos. Não aprende a língua, nem por ter acesso a uma literatura infantil em bretão, dado que esta é quase inexistente e, ainda por cima, desenvolve-se sem a preocupação de qualidade que se poderia esperar, nem por ter acesso à uma cultura bretã bem específica.

Para concluir, apontarei alternativas linguísticas e epistemológicas a esta situação.

La transmission de la langue bretonne en Bretagne

Vous connaissez tous la Bretagne, cette pointe française qui s'avance dans l'Océan Atlantique. Le bout de cette pointe s'appelle *Penn ar Bed*, le bout du monde.

C'est de ce bout du monde, la Basse-Bretagne, dont je voudrais vous parler et de sa langue, la langue bretonne.

Les éléments les plus anciens de la langue bretonne nous parviennent sous forme de gloses datant du huitième siècle. Ces gloses sont constituées d'inscriptions faites par des clercs au-dessus d'un texte en latin.

Au quatorzième siècle, apparaissent les premiers textes véritables sous la forme de mystères ou de poèmes religieux. C'est ce qu'on va appeler le moyen-breton. L'étude de documents de cette époque permet de mettre en relief les origines de la langue bretonne qui sont le gaulois, le brittonique et le latin.

Au Moyen Âge, la Basse-Bretagne utilise trois langues : le haut de la société connaît le français et le latin, le bas de la société parle breton et la couche intermédiaire utilise les trois langues selon les circonstances.

La Révolution française va former le projet de faire coïncider une langue et une nation, mais ces changements linguistiques ne s'effectueront pas d'emblée.

Au dix-neuvième siècle, le paysan breton parle la langue bretonne ; il va au marché où il entend du badume, c'est à dire le parler familier, identitaire qui s'acquiert par imprégnation et s'inscrit entièrement dans l'oralité.

Il a suivi le catéchisme en breton où le prêtre s'exprime dans une langue standard qui correspond à de l'écrit parlé qui lui permet de se faire comprendre de tout le monde en ne parlant comme personne en particulier. Le paysan breton a donc à sa disposition deux variétés de langue : le badume qui correspond à la variété basse et le breton standard qui correspond à la variété haute de la diglossie.

A partir de 1914, « l'union sacrée » contre les Allemands fonde la République de langue française et le français de l'École et de l'Etat républicain s'impose, même si à la maison on continue à parler le badume. Cette norme, c'est à dire ce système linguistique dans lequel le lexique et la grammaire sont formalisés dans des règles applicables à l'ensemble des citoyens quel que soit le badume qu'ils parlent, tient lieu maintenant de registre haut de la diglossie.

La connaissance de la langue bretonne va de plus en plus se restreindre à celle du badume qui va continuer à se transmettre, mais les échanges entre les locuteurs de terroirs différents qui se faisaient auparavant en breton standard, vont se faire en français.

Dans les années 50, le français scolaire de plus en plus connu de la plupart des citoyens, gagne du terrain comme moyen d'expression quotidienne chez les jeunes générations.

Ces transformations linguistiques s'opèrent pour des raisons diverses : la création de collèges ruraux et la généralisation des internats font que la pratique du badume diminue parmi les jeunes qui ne le transmettent plus. On pourrait citer aussi l'attitude du concile de Vatican II qui abandonne le latin comme langue liturgique et introduit le français. Par ailleurs, le mode de vie paysan se réorganise et s'urbanise. Enfin les médias dits d'accompagnement se développent et propagent le français.

L'utilité sociale de la langue bretonne est réduite à néant.

En 1999, une étude de l'INSEE montre que si 12% des adultes déclarent parler la langue bretonne, un bretonnant sur deux est âgé de plus de 65 ans et trois sur quatre ont plus de 50 ans.

Des militants bretons, partant du constat que la langue bretonne risque de disparaître, tentent d'intervenir sur la pratique de la langue et de susciter une demande sociale. Influencés par les modèles catalans et basques, ils réclament un statut officiel pour le breton, c'est à dire une intervention de l'Etat qui, en déterminant des lieux où l'utilisation de la langue serait obligatoire, permettrait d'en développer la pratique.

Je parlais du modèle basque : un militant breton m'expliquait, il y a peu, qu'au Pays Basque, l'apprentissage de la langue basque est d'abord rendue obligatoire pour les personnes qui sont directement au contact du public, alors qu'un employé travaillant dans un bureau sans contact important avec l'extérieur pourra être formé en langue basque dans un deuxième temps seulement. Cette idée de cibler l'obligation faite aux locuteurs d'apprendre le basque représente un modèle pour les militants bretons.

De nos jours, comme la langue bretonne est parlée différemment sur l'ensemble du territoire, avec un lexique et une phonologie différents, les militants bretons ont préféré forger une forme nouvelle, éloignée des parlers locaux et que les bretonnants natifs ne comprennent pas ou peu. Cette langue normalisée, mise au point par l'écrivain breton Roparz Hémon et les membres de Gwalarn, la revue littéraire en langue bretonne qu'il dirigeait, s'est vue dotée en 1941 d'une graphie et d'une morphologie unifiées.

Pour diffuser ce néo-breton, dépouillé au maximum des emprunts lexicaux au latin et au français, mais proche par sa phonologie et sa syntaxe de la langue française, des écoles, des médias et un environnement en langue bretonne ont été créés.

C'est bien entendu les écoles en langue bretonne qui ont été mon objet de recherche et dont je vais vous parler.

Au printemps 1977, dans une petite commune du Nord-Finistère, à Lampaul-Ploudalmézeau, quelques parents se réunissent et créent une association de type 1901, « Diwan » qui signifie le germe et ouvrent la première école maternelle en langue bretonne en s'inspirant des Iskastolak basques.

Trois ans plus tard, en 1980, s'ouvrent les premières classes du primaire. En 1988, on assiste à l'ouverture dans la banlieue de Brest, du premier collège en langue bretonne, « le collège Roparz Hémon ». Il faudra attendre 1994, pour que s'ouvre en Centre-Finistère le premier lycée Diwan.

Les effectifs croissent rapidement : en 1977, la première classe maternelle comptait 16 élèves. Aujourd'hui, Diwan accueille 3.000 élèves répartis en 33 écoles maternelles, 32 écoles primaires, 5 collèges et un lycée. Et ce n'est pas moins de 500 personnes dont 300 enseignants qui sont employés par Diwan.

En 1982, un arrêté du Ministre de l'Education Nationale, Alain Savary, autorise l'ouverture de classes bilingues breton-français dans l'enseignement public : aussitôt, dans une petite commune du Centre-Finistère, Saint-Rivoal s'ouvre la première classe unique bilingue publique avec 19 élèves de 2 à 11 ans. Elle introduit l'enseignement du breton à parité avec le français.

Les classes publiques bilingues comptent aujourd'hui 4.000 élèves. L'Enseignement Catholique a ouvert à son tour des classes bilingues en 1985.

Et c'est environ 10000 élèves, toutes filières confondues, qui bénéficient d'un enseignement en langue bretonne, soit environ 1,5% de la population scolaire.

Seuls quelques dizaines de parents élèvent leurs enfants en breton et c'est donc à l'école que revient la mission de transmettre la langue bretonne.

Le bilinguisme précoce

De nombreux psycholinguistes s'accordent pour reconnaître que l'apprentissage bilingue précoce représente une chance pour l'enfant qui fait preuve d'une capacité surprenante d'assimilation linguistique de sa première langue. Et je citerai le neurologue canadien Wilder Penfield qui écrit : « Le cerveau a un calendrier biologique pour l'apprentissage linguistique. Les mécanismes complexes du langage, situés dans l'hémisphère dominant du cortex cérébral, se développent dans l'enfance, avant l'éclosion de la puberté. Nous devons donc accepter le fait que l'organisme jeune possède des capacités d'acquisition de nouveaux mécanismes linguistiques que l'adulte ne possède plus au même degré. Par conséquent, on devrait exploiter cette plasticité propre au cerveau au cours des premières années de vie, puisque pour un cerveau jeune, l'apprentissage de 2 ou 3 langues n'est pas plus difficile que l'apprentissage d'une seule. »

Le linguiste Gilbert Dalgalian déclare : « La seule différence entre les unilingues et entre les bi ou plurilingues, c'est que pour ces derniers, l'habitude des allers-retours d'une langue à l'autre a été prise très tôt, consciemment ou inconsciemment, ce qui développe chez eux une attitude plus analytique et focalise leur attention davantage sur les formes de la langue que chez les unilingues. »

En effet, l'enfant bilingue a la chance extraordinaire de pouvoir comparer le fonctionnement de deux langues différentes. L'enfant découvre immédiatement qu'à un signifiant correspond au moins deux signifiés.

Je reprendrai une petite anecdote pour illustrer ce que je viens de dire. Paul, le petit-fils de mon compagnon avait alors deux ans et demi. Il me dit : « Regarde Josette, il y a un oiseau sur la pelouse ! » Et moi de lui répondre : « Oui Paul, c'est un merle ! », « Non, me dit Paul, c'est un oiseau ! » Son développement langagier ne lui permettait pas encore d'associer plusieurs termes à un même objet. Le jeune enfant bilingue, tout comme Paul, va associer peu à peu à l'animal qu'il voit sur la pelouse le terme d'« oiseau » et un peu plus tard de « merle », puis celui de « lapous » ou encore de « moualc'h ».

Dès l'âge de sept ans, l'enfant va être à même en observant le fonctionnement des deux langues à sa disposition de comparer les structures linguistiques et ce, de façon active et dynamique, et non pas en apprenant par cœur des règles de grammaire. Il va développer ainsi, non seulement ses capacités langagières et linguistiques, mais aussi mettre en œuvre des capacités intellectuelles supérieures à celles de l'enfant monolingue.

Tout va bien, me direz-vous donc, où peut bien se poser le problème, si problème il y a ?

Culture et identité

Et bien justement, le problème que connaît la Bretagne au niveau de l'enseignement de la langue bretonne se pose par rapport à la culture et à l'identité. Et c'est là que nous rentrons dans le vif du sujet.

Le développement des sciences et des techniques, la multiplication des moyens de communication font qu'il faut, à moins qu'une néologie spontanée ne se mette en place, soit emprunter le lexique dont on a besoin à une autre langue, le français par exemple, soit créer des termes nouveaux.

Les bretonnants du cru optent plutôt pour l'emprunt au français, ainsi pour eux « la télévision » est devenue « an televizion » ou encore « an tele » et le téléphone est devenu « an telefon ».

Les lexicographes, quant à eux, ont préféré créer des néologismes à partir de radicaux celtiques et « la télévision » est devenue « ar skinwel », « le rayon pour voir » et « le téléphone », « ar pellgomzer », « l'appareil pour parler de loin ».

On comprend donc comment peu à peu, au niveau lexical, la langue des néobretonnants s'éloigne de celle des bretonnants du cru.

Pour peu que notre nouveau bretonnant ait des difficultés à employer l'accent tonique qui en breton est généralement placé sur l'avant dernière syllabe du mot, la musique de la langue s'en trouvera modifiée. Ainsi, la chaise qui s'écrit « g a d o r » se prononcera non pas « gador » mais « gadr » puisque le locuteur, ayant mis un accent tonique tellement fort sur le « a », n'aura plus le souffle nécessaire pour prononcer le « o ».

Je vous donne en exemple une phrase qui vous permettra de mieux comprendre le problème. Dans une classe, on parlera d'un chat qui a attrapé une souris. Selon qu'il soit un chat du cru ou un chat néobretonnant, il prononcera différemment : « Tapet am eus ul logodenn. »

Dans le cadre du registre bas de la langue bretonne, le nouveau bretonnant aura aussi tendance à privilégier la structure grammaticale du français : sujet + verbe + complément. Or la langue bretonne met en début de phrase l'élément le plus important au niveau du sens et fait varier la forme verbale dans chacune des constructions.

Nous aboutissons au type de situation suivant : Il y a quelque temps, je prenais mon pain chez le boulanger du bourg de Gouézec où j'habite et j'entendais une femme d'un certain âge expliquer au boulanger :

« Ma petite-fille est dans une école Diwan, alors ma fille me dit de parler breton avec elle, mais je ne peux pas le faire puisque je ne comprends pas ce que me dit ma petite-fille quand elle parle breton ! »

La pédagogie du breton à tout prix

Dans une école Diwan, l'enfant a pour consigne, aussitôt la grille franchie, de ne s'exprimer qu'en breton alors que sa langue maternelle est le français.

J'ai eu l'opportunité d'effectuer de l'observation participante dans une école Diwan du Sud-Finistère. Jusque-là, tous les travaux de recherche engagés dans une école Diwan avaient porté sur le quantitatif, avaient tenté de mesurer la

quantité de temps consacré au breton. Jamais personne ne s'était encore intéressé au comportement de l'enfant face à cette obligation qui lui était faite de parler, à l'école, une langue autre que sa langue de socialisation.

Mes premiers travaux portèrent sur l'apprentissage de la lecture en langue bretonne.

La très grande majorité des enseignants du cycle II de Diwan utilise une méthode mixte, à départ global et qui devient syllabique au bout de quelques semaines.

Le problème qui va se poser, du moins en ce qui nous concerne, c'est que dans l'emploi de cette méthode, il y aura pour l'enfant, un passage obligatoire par l'oralisation. Et c'est là que le bât blesse ! En effet, en français, l'enfant lira « je ne sais pas » dans un texte de lecture, mais continuera à dire « je sais pas » ou même « Chais pas ».

Mais dans la mesure où l'enfant bretonnant déchiffrera « al lo go denn », puisque rien dans son environnement ne lui permettra de savoir qu'à l'oral on prononce / alogodn /, il continuera à prononcer / alogoden /. Et on aboutira très vite à un appauvrissement considérable de la langue bretonne au niveau phonologique. L'enseignement de la classe me parlait de l'utilisation par les enfants d'une « langue moche ». Et bien entendu, on situe mieux l'anecdote de la grand-mère de Gouézec qui ne comprend pas sa petite-fille quand elle parle en breton.

Ces observations montrent bien que ce n'est pas par une démarche quantitative, c'est à dire en faisant le plus possible de breton, que l'on obtiendra les meilleurs résultats.

D'autres observations m'ont permis de voir à quelles aberrations peut mener le souci de faire toujours plus de breton, quelles qu'en soient les conséquences.

Très souvent dans les classes, qu'elles soient monolingues ou bilingues, des fonctions ou des métiers sont confiés aux enfants à tour de rôle : distribuer les cahiers, effacer les tableaux, distribuer la parole lors des moments collectifs...

Mais dans les classes Diwan, à ces fonctions vient s'en ajouter une autre « archerien ar brezhoneg », c'est à dire « les gendarmes du breton ». Alors, en quoi ça consiste ? Chaque semaine, deux enfants sont désignés comme « gendarmes du breton » et doivent donc reprendre les autres enfants qui parleraient français entre-eux, en dehors de la présence de l'adulte.

D'autres classes optent pour un système de points : un point vert pour celui qui parle breton, un point rouge pour celui qui parle français et à la fin de la semaine, on fait les comptes et on voit quel est le bretonnant le plus assidu, mais aussi quel est le mois assidu.

Dans le secondaire, de la même façon que courir dans les couloirs peut valoir aux collégiens un avertissement, si vous êtes surpris par l'adulte à parler français, vous aurez aussi droit à un avertissement. Et les tarifs n'ont pas changé, trois avertissements entraînent toujours une consigne.

Mais heureusement, les enfants n'obéissent pas forcément à l'adulte ! J'ai pu mettre en évidence les différentes ethnométhodes utilisées par eux pour échapper aux sanctions.

Les enfants parlent français entre-eux sur la cour de récréation et en classe dès qu'ils échappent à l'écoute de l'adulte. Face à lui, par contre, ils doivent faire

l'effort de parler breton ou du moins de faire preuve de leur bonne volonté à s'exprimer en breton. Ainsi l'un s'adressera à l'adulte en commençant sa phrase en breton et en la poursuivant en français ; l'autre émaillera sa phrase française de quelques mots en breton ; l'autre encore adaptera sa phrase française en y incluant les terminaisons du participe passé en breton, ce qui donnera une phrase du type « Louis zo tombet par terre » ou encore « J'ai mangé des brocolis et j'ai tout recrachet. » Tous les enfants ont à leur disposition un vocabulaire spécifique à la classe dont ils ne connaissent pas la traduction en français : le cahier « ar protège-cahier bleu-marine ne sera connu d'eux que sous sa forme bretonne « ar c'haier mouk », même chose pour la dictée, « ar reizskrivadenn ». On entendra donc les enfants dire « Je ne trouve plus mon kaier mouk » ou encore « j'ai trois fautes dans ma reizskrivadenn ».

Et l'enfant dans tout ça ?

Je reprendrai une très belle phrase de Georges Lapassade, l'invité d'honneur de ce colloque. Georges Lapassade écrit : « Former, ça ne signifie pas rééduquer et conditionner l'élève atteint de handicaps culturels, mais au contraire l'aider à apprendre en découvrant avec lui le chemin singulier de son devenir. »

Or, l'institution Diwan fabrique de la langue bretonne au fur et à mesure des besoins et fabrique les nouveaux bretonnants que sont les enfants. Cette langue reprend les structures et la phonologie de la langue française, mais par contre, évacue au maximum les emprunts lexicaux au français en privilégiant les néologismes.

En règle générale, apprendre une langue revient à créer une ouverture sur une autre culture, sur un autre environnement, à prendre en compte l'altérité. Ici au contraire, dans la mesure où un environnement virtuel est sans cesse à créer puisque la langue des bretonnants natifs n'est pas prise en compte, Diwan est amené à instrumentaliser l'enfant, c'est à dire à lui conférer une position instrumentale comme des outils ou matériaux servant à construire un édifice, au profit d'une langue qui n'est pas parlée et qui n'est guère comprise par les bretonnants natifs.

L'enfant n'apprend pas le breton pour communiquer avec des locuteurs qui pourraient être, par exemple ses grands-parents ou ses voisins. Il n'apprend pas le breton pour avoir accès à une littérature enfantine en breton puisque celle-ci est pratiquement inexistante et de plus se développe le plus souvent sans le souci de qualité que l'on pourrait en attendre, il n'apprend pas non plus le breton pour avoir accès à une culture bretonne bien spécifique.

Apprendre l'anglais, l'espagnol ou le portugais, faire des mathématiques ou des dissertations philosophiques peuvent représenter pour l'enfant ou pour l'adolescent une contrainte. Mais cette contrainte est libératrice puisqu'elle ouvre le chemin vers de nouveaux savoir-faire, de nouveaux savoirs-être ou vers de nouveaux environnements culturels. Mais l'apprentissage de la langue bretonne ne représente pas une ouverture pour l'enfant dans la mesure où il s'agit d'une langue virtuelle. Cette obligation de parler la langue bretonne à l'école, non seulement met en péril la communication, mais encore menace l'expression et

la créativité de l'enfant. De plus, c'est dans sa langue maternelle que se construit le sujet et non pas dans une langue étrangère qui lui est imposée à l'école. Ce recours à ce que Diwan nomme « l'immersion pédagogique » met l'enfant au service de la langue bretonne puisque tout est mis en place pour favoriser la langue, sans se préoccuper de son épanouissement, ni même de la façon dont il vit cette obligation linguistique de vivre à l'école dans une langue autre que sa langue maternelle.

Et pourtant les parents d'élèves rencontrés sont porteurs du même désir : la sauvegarde de la langue bretonne. Mais ils expriment aussi une protestation face au monde tel qu'il est, face à la mondialisation. C'est pourquoi, ils sont à la recherche de racines pour leurs enfants pour qu'ils sachent qui ils sont, d'où ils viennent. L'enseignement en langue bretonne représente pour eux le souhait de transmettre à leurs enfants un héritage culturel et linguistique et de reconstituer le chaînon manquant entre les grands-parents et les enfants car bien souvent eux-mêmes ne sont pas bretonnants. Mais ils sont aussi porteurs d'un monde plus juste, plus convivial, plus fraternel, plus ouvert sur l'extérieur.

Quelle alternative pour l'enseignement en langue bretonne ?

Je me contenterais de vous citer deux exemples : l'un est pris à l'Université de Bretagne Occidentale sur les sites de Brest et Quimper, l'autre dans une classe maternelle bilingue de Châteauneuf du Faou, petite commune du Centre-Finistère où j'enseigne à l'heure actuelle.

Dans les deux cas, l'objectif linguistique est de prendre en compte la langue bretonne dans sa réalité et donc dans sa complexité, avec ses différents dialectes. On a coutume de dire qu'il existe quatre dialectes : le cornouaillais, le trégorois, le vannetais et le léonard. Or ces dialectes ne recouvrent pas une unité géographique bien précise, c'est pourquoi on parlera plutôt de continuum de parlers.

Le travail universitaire que j'ai cité préalablement s'adressait à des étudiants de première et deuxième année de DEUG¹ qui avaient choisi comme option la langue bretonne.

Face à ces étudiants débutants à qui étaient proposées deux heures hebdomadaires de breton, trois possibilités s'offraient à moi :

- Transmettre une langue unifiée sans tenir compte des dialectes ;
- Transmettre mon propre dialecte, en partant du principe qu'une langue de quelque part, c'est toujours mieux qu'une langue uniformisée ;
- Donner les moyens à chaque étudiant d'apprendre le dialecte de chez lui.

C'est bien entendu cette troisième solution que j'ai tentée de mettre en œuvre.

J'ai d'abord demandé à chaque étudiant de se chercher un référent linguistique, c'est à dire un correspondant, un proche, bretonnant du cru, ignorant la langue bretonne écrite.

¹ Nota dos orgs. : Diplôme d'études universitaires général.

Les étudiants étaient originaires des différentes régions de Basse-Bretagne, c'est dire toute la richesse des éléments collectés.

Pendant le cours, nous mettions en commun les trouvailles de chacun des étudiants et nous établissions une norme commune qui était le passage par l'écrit.

L'apprentissage du breton ne se limitait donc pas à la mise en lien d'un signifiant et d'un signifié, puis à l'application d'une norme. La démarche était ici beaucoup plus complexe puisque non seulement l'étudiant s'immergeait dans la langue des bretonnants du cru, mais encore il découvrait qu'à un signifiant allait correspondre plusieurs signifiés parmi lesquels il allait devoir faire un choix pour son propre usage. Ainsi par exemple, il pouvait employer le terme trégorois « ar beure » pour signifier « le matin », mais il allait devoir apprendre qu'en dehors du Trégor, les locuteurs privilégient le terme « ar mintin » qui devait être compris de lui, même s'il ne l'utilisait pas.

Après un semestre de travail suivant ces méthodes, j'interrogeais les étudiants pour savoir comment ils vivaient cette forme d'apprentissage de la langue.

Première constatation : c'était la première fois qu'une langue leur était enseignée de cette façon. D'habitude l'enseignant leur transmettait une façon de parler ou d'écrire qu'ils devaient reproduire. Ici, après un travail de recherche, on aboutissait à une multitude de possibilités parmi lesquelles il fallait effectuer un tri. Les étudiants ne me cachèrent pas leur surprise par rapport à un tel fonctionnement et la déstabilisation que cette méthode avait entraînée chez eux au départ.

Les uns avaient la possibilité de choisir comme référent linguistique leur grand-père ou grand-mère ou une personne qui leur était très proche. D'autres, par contre, avaient dû faire appel à des locuteurs qu'ils connaissaient peu ou pas du tout et avec qui la relation était restée superficielle et plus difficile. A vrai dire, ces derniers ne voyaient pas bien l'intérêt de la méthode utilisée.

Par contre les premiers se déclaraient ravis de cette façon de travailler et avaient l'impression d'apprendre la langue très vite et avec beaucoup de plaisir.

Une étudiante me confia :

«Avant, je voyais ma grand-mère régulièrement, mais maintenant, je la vois toutes les semaines et on a plein de choses à se dire, on a un projet en commun. Et en plus, quand je lui pose une question, elle me répond, mais elle va ensuite demander à ses copines comment elles disent telle expression en breton, et finalement, ça fait vivre la langue.»

En effet, cette étudiante allait à la recherche et à la découverte de la langue bretonne qu'elle construisait par l'intermédiaire de son référent linguistique, et de plus, elle créait du lien social et affectif en apprenant le breton.

Dans l'autre exemple que je vais vous citer, le lien social et surtout le lien affectif, vont prendre une place prépondérante.

J'enseigne dans une classe bilingue à des enfants de deux à six ans. Dans la classe et dans les différentes situations de la vie scolaire, j'utilise mon dialecte pour m'adresser à eux. Mais bien entendu j'ouvre aussi la classe sur l'extérieur et

en particulier sur les bretonnants natifs de Châteauneuf du Faou. Chaque enfant a lui aussi un référent linguistique, bien souvent ses grands-parents. Les petits de deux ou trois ans se contenteront de se faire câliner et de s'entendre dire à l'oreille quelques mots doux en breton, les plus grands échangeront chant comptines et jeux avec leur parrain ou marraine. Et puis d'autres bretonnants pour la plupart retraités, interviennent dans la classe pour encadrer les ateliers chanter, danser, faire la cuisine, accompagner des visites ou simplement jouer avec les enfants.

La transmission de la langue bretonne à ces jeunes enfants n'est plus simplement la fonction de la maîtresse puisqu'une partie de la population bretonnante de la commune s'associe à l'école non pas seulement pour lui apporter son soutien mais pour transmettre un savoir-faire linguistique et culturel à ces enfants qui ne seront pas des étrangers dans leur pays.

Et nous tentons là, de façon sans doute un peu artificielle de nous rapprocher des conditions de transmission familiale de la langue.

Ce n'est pas en imposant à l'enfant la contrainte de parler breton comme qu'il franchit le seuil de l'école, ni en lui imposant une langue virtuelle que comprennent pas les locuteurs natifs qu'on les enracinera plus profondément, qu'on leur transmettra un quelconque héritage culturel.

C'est au contact direct des bretonnants natifs que l'apprenant s'appropriera sa langue bretonne et choisira sa propre façon de la construire. C'est à cette seule condition, la mise en situation de recherche des enfants, ce qui signifie la remise en cause totale au niveau linguistique comme au niveau pédagogique qu'ils pourront d'une part s'approprier une langue riche, créer du lien social donc donner du sens à leurs apprentissages et d'autre part se constituer en tant que sujets, créateurs du social.